

OBSERVATIONS DU PUBLIC

6/9/2019

M. J. dia Vauhelle (chez Jacquard)

Demande modification de l'article 4/3 du règlement ainsi
pour permettre construction d'un abri voiture (parcelle n° 1609)
le long du chemin (non identifié) qui longe la parcelle en angle
droit avec R9 N° 190 B.